



La Rochelle, le 02 mai 2020

Monsieur Jean-François FOUNTAINE
Maire de la ville de La Rochelle
Président du CCAS de La Rochelle
Président de la CDA de La Rochelle

LETTRE OUVERTE AU MAIRE/PRESIDENT-

M. JEAN-FRANÇOIS FOUNTAINE

Monsieur le Maire / Président,

Suite à votre courrier du 28 avril 2020, nous prenons acte de votre souhait d'étudier le versement d'une prime pour les agents qui œuvrent au sein des EHPAD, des services à domicile du secteur médico-social et à tous ceux qui ont été exposés directement. »

Nous souhaitons réagir sur le fait que la priorité absolue reste la santé des agents et qu'une prime n'empêche pas de tomber malade. Nous réaffirmons d'autre part notre position selon laquelle les primes sont souvent sources d'injustice et de clivage entre agents et ne sont en aucun cas un système de rémunération.

Cependant, il ne s'agit évidemment pas là de prétendre que ces sommes seraient négligeables ou à rejeter. Le traitement des fonctionnaires étant si faible, nous savons trop bien que pour les agents susceptibles de toucher cette prime, la somme perçue sera la bienvenue.

Vous remerciez les agents du service public, qui par leur engagement et leur dévouement, ont participé au maintien des services essentiels à la population. La Directrice Générale des Services de la Ville remercie quant à elle, chaleureusement les agents pour leur mobilisation importante dans la dynamique collective pendant cette pandémie. Elle remercie « ceux qui assurent la continuité du service public », « ceux qui travaillent chez eux », « ceux qui respectent le confinement ».

Nous ne pouvons que nous réjouir de votre prise de conscience de l'importance de notre statut de fonctionnaire et de ce qu'est « avoir le sens du service public ». Ce changement de considération concernant les agents de nos collectivités devra être suivi d'actes forts.

Que ce soient les agents sur le terrain en PCA, au contact de bénéficiaires, d'enfants, d'usagers, ou de collègues, qui ont pris des risques pour le bien commun, qui ont exercé leurs missions dans des conditions difficiles et dans un climat anxieux.

Que ce soient ceux en télétravail qui n'ont pas compté leurs heures et ont dû parfois gérer les enfants à la maison suivant leurs cours à distance, le conjoint en télétravail, les problèmes de connexion ou d'équipement.

Ou que ce soient ceux en ASA qui auront obéi scrupuleusement à l'ordre de confinement parce qu'on leur a affirmé un temps que « pour sauver des vies il faut rester chez soi », qui se seront sentis inutiles, qui auront culpabilisé d'être fragile ou d'avoir des enfants les empêchant d'exercer leurs missions, et pour qui l'enfermement et l'isolement laisseront des séquelles.

C'est bien grâce au dévouement et au professionnalisme de l'ensemble des agents de nos collectivités que les services et agents en PCA ont pu exercer leurs missions avec tant d'efficacité. Nous avons tous participé à la dynamique collective qui a permis à nos services publics de fonctionner.

Nous sommes fier-e-s d'être fonctionnaires !

« Parce que notre métier est utile, cela le rend encore plus beau » dixit la DGS de la Ville dans un mail du 21 avril 2020

Et pour que ces paroles soient suivies d'actes, et que cette reconnaissance s'inscrive sur le long terme et ne soit pas qu'une reconnaissance de circonstance nous réaffirmons nos revendications :

- **Une titularisation massive des agents contractuels de nos trois collectivités et un passage à temps complet des agents titularisés à temps incomplet**
- **Le recrutement d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires**
- **Un arrêt des privatisations et des suppressions de postes**
- **L'abandon de la catégorie C3 (dont de nombreux agents se sont retrouvés en première ligne durant cette pandémie)**
- **Des ratios à 100 %**

Au niveau National, E. Macron déclarait le 13 avril 2020 « c'est en grande partie grâce aux services publics que le pays tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent mal »

Aurions-nous été entendu ?

Afin de reconnaître le rôle primordial que jouent les services publics dans le fonctionnement de notre société, Monsieur le Maire Président, exigez à nos côtés :

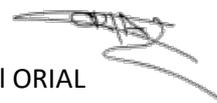
- **Le dégel immédiat du point d'indice**
- **L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction Publique »**
- **L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture des services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'état dans le financement des services publics.**

N'oublions surtout pas, et la tâche sera ardue, que si un bon nombre de collègues qui se trouvent en PCA font preuve de dévouement et d'abnégation aujourd'hui, demain, ce sont l'ensemble des agents qui devront remettre en route notre grand service public pour la population.

Quant au versement de la prime, nous souhaitons en connaître les modalités. Qui sont les agents susceptibles de la toucher ? Sur quelle base sera calculée cette prime ? Nous serons très vigilants à une application la moins injuste possible.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer Monsieur le Maire Président, nos respectueuses salutations.

Pour le Syndicat CGT des
territoriaux de la Ville de La
Rochelle, La CDA et le CCAS



Gaël ORIAL
Secrétaire général